

Renseignements & Inscriptions

Dès la mi-juin :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Du lundi au jeudi de 14h00 à 17h00

*Toutes nos formations
peuvent être suivies à titre
professionnel ou personnel*

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Wallonie picarde

Site internet : www.ipepswalloniepicarde.be



www.facebook.com/ipepswalloniepicardetournaileuze

Rue Paul Pastur, 2—7500 Tournai
Tél: 069/25.37.32-34—Fax: 069/25.37.35
ipeps.tournai@hainaut.be

Rue Paul Pastur, 49 —7900 Leuze-en-Ht
Tél: 069/67.21.26—Fax: 069/67.21.27
ipeps.leuze@hainaut.be

CONNAISSANCES
DE GESTION DE
BASE



Wallonie picarde
Promotion sociale
Tournai - Leuze

Programme des cours

Unités de formation	Périodes
Compétences entrepreneuriales	8
Création d'entreprise	22
Aspects comptables, financiers et fiscaux	80
Gestion commerciale	20
Législation	20
Plan d'entreprise	10

Finalités

Sur le plan légal, la section a pour but de répondre aux exigences de l'article 7 de l'Arrêté Royal du 21/10/98 fixant les mesures d'exécution de la loi du 10/02/98 relative à la promotion de l'entreprise indépendante. Associée à la certification des **compétences techniques**, elle permet l'accès aux professions réglementées.

Sur le plan socioprofessionnel, la section vise à permettre à l'étudiant de maîtriser les compétences de base dans le domaine du droit, du commerce, de la comptabilité nécessaires à l'exercice de toute activité professionnelle à titre indépendant.

Titre délivré

Certificat de connaissances de gestion de base conforme à la réglementation en vigueur pour l'accès à la profession.

Durée des études

8 mois à raison de 2 soirées par semaine

Lieu de formation

Site de Leuze—Rue Paul Pastur, 49

Conditions d'admission

Aucun titre n'est exigé dans le cadre de l'application de l'article 7 de l'Arrêté Royal du 21/10/98 fixant les mesures d'exécution de la loi du 10/02/98 relative à la promotion de l'entreprise indépendante.

Conditions d'inscription

- Photocopie de la carte d'identité
- Paiement du droit d'inscription: varie en fonction du nombre de périodes suivies.
- Droit administratif complémentaire : 10€ par année scolaire.
- Cours gratuits pour les demandeurs d'emploi, les personnes émergeant du CPAS (attestation du CPAS), les étudiants soumis à l'obligation scolaire, les personnes handicapées (attestation de l'AWIPH).

VASTE PARKING

PROXIMITE DE LA GARE

CONGE EDUCATION